



Conseil d'administration

329^e session, Genève, 9-24 mars 2017

GB.329/PFA/INF/2

Section du programme, du budget et de l'administration

PFA

POUR INFORMATION

Plan de vérification extérieure des comptes

Résumé: Dans le présent document, le Directeur général transmet au Conseil d'administration, pour information, le sommaire du plan d'audit annuel établi par le Commissaire aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Unité auteur: Commission de vérification des comptes de la République des Philippines (Commissaire aux comptes).

Documents connexes: Aucun.

Organisation internationale du Travail

Sommaire du plan d'audit annuel transmis au Conseil d'administration pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

Notre mandat

En vertu de l'article 35 du Règlement financier du Bureau international du Travail (BIT), les états financiers consolidés de l'Organisation internationale du Travail (OIT) sont soumis à un audit annuel. Le président de la Commission de vérification des comptes de la République des Philippines a été nommé Commissaire aux comptes (auditeur) de l'OIT par le Conseil d'administration du BIT pour une période de quatre ans à compter du 1^{er} avril 2016, conformément au chapitre IX du Règlement financier.

Objectifs généraux de l'audit

Les objectifs généraux de notre mission d'audit sont les suivants:

- A. Fournir une opinion indépendante permettant de déterminer:
- si les états financiers donnent une image fidèle, dans tous leurs aspects significatifs, de la situation financière de l'OIT au 31 décembre 2016, ainsi que de sa performance financière, de ses flux de trésorerie et de l'écart entre les prévisions budgétaires et les chiffres effectifs pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS);
 - si les états financiers de l'OIT ont été établis en conformité avec les politiques comptables énoncées;
 - si les principes comptables appliqués l'ont été de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent;
 - si les opérations dont nous avons eu connaissance au cours de notre audit des états financiers ont été effectuées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Règlement financier du BIT et aux autorisations données par les organes délibérants de l'OIT.
- B. Formuler des observations sur l'efficacité des procédures financières, sur le système comptable, sur les contrôles financiers internes et, en général, sur l'administration et la gestion de l'Organisation (article 36 du Règlement financier du BIT).

Approche et méthodologie de l'audit

Conformément aux prescriptions des Normes internationales d'audit (ISA), nous procéderons à l'audit des états financiers de l'OIT ainsi que de sa gestion opérationnelle en suivant une approche fondée sur l'analyse des risques.

Cette approche se traduira par une méthode d'audit qui nous permettra de mobiliser tous nos efforts pour renforcer les mécanismes de gouvernance de l'OIT, en particulier dans le domaine de l'information financière, d'apporter aux utilisateurs de ses états financiers les meilleures garanties possibles quant à la conception et à l'application de ses procédures, et de vérifier avec davantage d'efficacité et d'efficacités les comptes et les ressources de l'Organisation.

Dans le cadre de la méthode d'audit fondée sur l'analyse des risques, nous employons les procédures systématiques et logiques suivantes:

- avant d'entreprendre le travail sur le terrain, nous tenons compte des risques majeurs au niveau de l'entité (risques stratégiques) qui peuvent avoir un impact sur la gestion de nos missions d'audit et sur d'autres aspects de la planification du processus d'audit, tels que la compétence et l'indépendance. De plus, nous évaluons au préalable la complexité de la technologie informatique utilisée par notre client et nous déterminons s'il est pertinent et rationnel de recourir aux travaux de l'expert en audit des technologies de l'information et du vérificateur interne;
- comprendre les opérations afin de recenser et de hiérarchiser les risques;
- évaluer les stratégies de gestion des risques et les méthodes de contrôle de l'OIT afin de déterminer le risque d'audit résiduel;
- gérer le risque d'audit résiduel pour l'abaisser à un niveau acceptable;
- communiquer sur la valeur ajoutée de notre audit par la discussion de ses constatations et conclusions avec la direction de l'OIT afin que cette dernière puisse y donner suite.

Tout au long de notre audit, notre priorité est d'établir l'intégrité des informations soumises par l'OIT lorsque nous examinons leur pertinence et leur fiabilité. Dans le cadre de nos travaux, nous devons comprendre comment s'organise le flux des transactions relatives à des opérations, des événements ou des faits depuis leur naissance jusqu'à leur intégration dans les états financiers et les informations publiées, afin d'obtenir une image «verticale» qui permette d'identifier les risques d'anomalies dans les états financiers.

Perspectives de risque initiales

Au début de notre travail d'audit, nous avons relevé, dans les opérations de l'OIT, un certain nombre d'éléments et d'évolutions dont nous considérons qu'ils constituent les axes initiaux de notre audit. Bien que nos observations ne garantissent pas qu'un certain nombre d'aspects opérationnels de la gestion de l'Organisation présentent effectivement des risques, nous avons prévu d'intégrer cette information dans nos audits intermédiaires, nos audits des bureaux extérieurs, et ensuite dans l'audit de fin d'exercice pour 2016. Ces éléments et évolutions sont les suivants:

- **Mécanismes de gouvernance, y compris la gestion axée sur les résultats**, à savoir: dispositions en matière de responsabilisation; déclaration sur le contrôle interne; gestion des risques; contrôle interne; gestion axée sur les résultats; planification des programmes; planification des activités; suivi des résultats.
- **Communication de l'information financière et d'autres informations essentielles**, à savoir: cadre et processus d'établissement de l'information financière; flux de recettes; flux de dépenses – dépenses de personnel et système de paie; achats et paiements.

- **Gestion des technologies de l'information**, à savoir: interface entre le Système intégré d'information sur les ressources (IRIS), les autres systèmes et la gestion des technologies de l'information (gouvernance, cadre et processus de gestion des risques).

Seuil de signification de l'audit

Notre audit nous impose de déterminer un seuil de signification spécifique pour chaque engagement. Ce seuil est également utilisé pour évaluer l'importance des anomalies non corrigées (ajustements et reclassifications passés) notées au cours de l'audit.

Nous avons fixé notre seuil de signification préliminaire à environ 2 pour cent du montant total moyen des dépenses de l'OIT au cours des deux dernières périodes biennales, soit 15,3 millions de dollars des Etats-Unis (dollars E.-U.).

Nous avons tenu compte des facteurs ci-après pour établir le seuil de signification: les besoins de l'OIT et des donateurs, des représentants gouvernementaux, des employeurs et des travailleurs, ainsi que d'autres organisations multilatérales. Ce seuil est cohérent avec le seuil de signification utilisé pour l'audit des états financiers de 2015 effectué par notre prédécesseur. Cependant, la mesure quantitative du seuil de signification n'est pas le seul facteur pris en compte pour évaluer les anomalies. Des anomalies relativement négligeables peuvent avoir un effet significatif sur les états financiers en raison de facteurs qualitatifs.

Documents à produire

A la fin de l'audit, nous remettrons au Conseil d'administration les rapports suivants:

- **Rapport de l'auditeur indépendant.** Il s'agit d'une opinion signée sur les états financiers au 31 décembre 2016.
- **Rapport du Commissaire aux comptes au Conseil d'administration.** Ce rapport comprendra nos constatations concernant l'efficacité des procédures financières, le système comptable, les contrôles financiers et, en général, l'administration et la gestion de l'OIT, ainsi que toutes les questions visées au chapitre IX, article 36, du Règlement financier. Nous ferons le point sur les observations des années antérieures et sur l'application des recommandations s'y rapportant. Le rapport contiendra également les observations et recommandations de l'année en cours.

De plus, nous fournirons à la direction les documents ci-après au cours de notre audit:

- **Lettre de recommandations.** Communication dérivée indiquant les modifications qui pourraient être apportées aux procédures pour améliorer les systèmes de contrôle interne, simplifier les opérations et/ou renforcer les pratiques en matière d'information financière.
- **Notes d'observations.** Communications écrites destinées à informer les membres du personnel concernés des déficiences observées dans la vérification des comptes, des opérations ou des transactions.

Activités prévues sur le terrain pour l'audit de 2016

Conformément à notre méthode d'audit fondée sur l'analyse des risques, notre plan de travail pour l'audit de 2016 comprend les activités suivantes:

Bureaux à visiter	Domaines/activités
Siège de l'OIT	Audit financier: Examen du processus d'information financière; états financiers pro forma et informations publiées; vérification des contrôles de procédures et des informations relatives aux transactions et soldes de comptes couvrant la période de janvier à août 2016.
Audit intérimaire	Audit de performance: Examen de la gestion axée sur les résultats, de la gestion des risques institutionnels et de la responsabilité dans la gestion (gouvernance).
Bureau régional de l'OIT pour l'Asie et le Pacifique et BP-Bangkok	Vérification des comptes et de la conformité: Examen des principaux processus opérationnels, test d'efficacité des contrôles et vérification de la conformité avec les règles financières et administratives du BIT.
Siège de l'OIT	Audit financier de fin d'année: Audit des états financiers, notes annexes et tableaux au 31 décembre 2016. Vérification des soldes et tests de validation des transactions pour 2016.
Bureau régional de l'OIT pour l'Europe et l'Asie centrale	Vérification des comptes et de la conformité: Examen des principaux processus opérationnels, test d'efficacité des contrôles et vérification de la conformité avec les règles financières et administratives du BIT.
BP-Manille	Vérification des comptes et de la conformité: Examen des principaux processus opérationnels, test d'efficacité des contrôles et vérification de la conformité avec les règles financières et administratives du BIT.
Siège de l'OIT	Contrôle qualité du rapport du Commissaire aux comptes sur les états financiers de l'OIT.

En notre qualité de Commissaire aux comptes de l'OIT, nous prévoyons également d'effectuer un petit nombre d'audits de projet sur requête de donateurs extrabudgétaires de l'OIT. Une lettre de mission distincte sera établie pour chaque requête de ce type.

Gestion de l'audit

La gestion de nos audits repose sur des principes opérationnels solides et nous alignons étroitement nos méthodes sur les besoins de nos clients internationaux afin d'améliorer leur gouvernance interne et de fournir aux utilisateurs de leurs états financiers les meilleures garanties possibles quant à l'efficacité de leurs procédures de contrôle, telles qu'elles sont conçues et appliquées.

Le déploiement de nos auditeurs repose sur la complémentarité des compétences, des formations techniques sur mesure et des mécanismes d'appui adéquats. Conformément aux Normes internationales d'audit, nos travaux sont soumis à trois niveaux d'examen afin d'en assurer la qualité.

Genève, le 31 janvier 2017

Commission de vérification des comptes
de la République des Philippines